



**SYNDICAT CGT**  
**BASE INTERMARCHE**  
**Rochefort-sur-Nenon**

**REUNIONS CE - DP - CHSCT**  
**Juillet 2018**  
**La CGT vous informe**

#### **ACTIVITE DU CE**

**ZOO D'AMNEVILLE** : C'est nouveau, vous pouvez dès à présent commander vos places au CE pour le zoo d'Amnéville + aquarium à moins 25% les 5 premières places

- 26.55€ pour les adultes et + de 12ans puis 35.40€
- 21.30€ pour les enfants de 3 à 11 ans puis 28.40€

Le CE propose toujours de la **BILLETTERIE A PRIX REDUIT** réservée au personnel et ayants droits pour :

- le cinéma de Dole à 3 euros les 10 premières places par an,
- pour le labyrinthe de Foucherans à 3€50.
- pour les parcs : Le Pal, Nigloland, le Parc des Oiseaux, Touro Parc, Europa Park,
- pour le bowling de Brevans du lundi au vendredi.

Pensez à rendre rapidement, **VOS BONS DE COMMANDE POUR L'ARBRE DE NOEL**, tous les enfants du personnel (CDD-CDI) de 0 à 12 ans en bénéficient.

Les **BONS DE RENTREE SCOLAIRE** pour les enfants de 6 ans à 16 ans sont à votre disposition aux permanences du CE. Pour les étudiants de plus de 16 ans vous devez fournir un certificat de scolarité avant fin octobre.

#### **RENTREE SCOLAIRE**

**La CGT rappelle que tous les parents dont les enfants entrent en maternelle, CP et 6<sup>ème</sup> ont droit à 2 heures d'absence pour la rentrée scolaire.** Pour les autres parents dont les enfants ont moins de 17 ans, l'usage d'avoir une heure d'absence autorisée le jour de la rentrée doit être maintenu contrairement à ce que dit la direction en effet l'accord égalité précise que les pratiques plus favorables dans l'entreprise restent en vigueur !

**PENSEZ A FAIRE LA DEMANDE AUPRES DE VOS RESPONSABLES AVANT LA RENTREE**

#### **V-MAX et FILMEUSES AUTOMATIQUES**

6 points de vente sont à nouveau livrés en V-Max depuis le 25 juin.

Le taux d'utilisation des filmeuses est passé de 22 % à 48 %.

Pour atteindre l'objectif de la direction de 70 à 80 %, **il faudrait avoir plus de filmeuses !**

#### **CHAPITEAU**

Pour la sécurité, la direction envisage d'installer une barrière comme au contenant du fait que les chauffeurs Interbase ne s'arrêtent pas la nuit.

Il n'y a plus de place à l'intérieur du chapiteau où sont stockées 1500 palettes c'est pourquoi il y a toujours des palettes d'eau dehors, La direction n'est pas étonnée du tout même si l'on sait tous qu'il ne faut pas exposer des palettes à température extrême

**Température prévue cette semaine entre 31° et 37° !**

**Pour la sécurité et la santé de tous, La CGT redemande qu'il n'y ait aucune palette à l'extérieur et qu'elles soient mises comme auparavant en entrepôt externe.**

#### **INTERESSEMENT**

A fin juin, nous sommes loin des 8.75 %, nous avons seulement 4.40 % !

Pour la direction, on peut gagner 1% si le critère sécurité est obtenu,

### **PSE APPROS ET CARISTES**

Le CHSCT est satisfait d'avoir fait une expertise complémentaire sur le projet d'optimisation des approvisionnements et que la Direccte d'Evry ait soutenu les CHSCT dans leur demande car

**- Le refus d'homologation de la Direccte a permis de « sauver » près de 80 caristes menacés de licenciement**

**- L'expertise a permis au CHSCT d'avoir des réponses à leurs questions notamment sur le poste du correspondant Appros sur la base de Rochefort.**

Un poste de coordinateur des correspondants Appro sera créé au national ce qui est un plus afin que ces personnes ne soient pas isolées sur base. Si aucun Appro de Saint Dié ne se porte volontaire au poste de correspondants Appro, **le poste sera proposé à un Appro de Rochefort en vue de la future base mixte ce qui fera deux postes de correspondant Appro sur la base de Rochefort.**

**Pour le rattachement du correspondant au responsable SPDV,** la direction explique que les compétences attendues à ce poste de responsable ne sont pas remplies et que s'il n'y a pas d'évolution d'ici mars 2019, le correspondant sera rattaché au directeur.

La direction souhaite rester sur la ligne du national au niveau des remplacements et surcharge de travail, un remplacement au local est prévu sur la base mixte mais en attendant, c'est un remplacement régional qui est envisagé ce qui veut dire **qu'une personne du SPDV pourra reprendre une partie des tâches du correspondant en cas d'absence ou surcharge !**

Les élus CHSCT se sont abstenus sur le projet d'optimisation des approvisionnements et des flux alimentaires et ses conséquences sur l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail des personnes restant dans l'entreprise. **Ils resteront vigilants à la mise en place du projet et le suivront. Prochaine étape, avis du CCE pour nouvelle homologation de la Direccte.**

\*\*\*\*\*

## **Le syndicat CGT de la base maintient son appel à un débrayage illimité de 0 à 24 h et soutient les revendications des salariés**

### **NOUS EXIGEONS**

- ***La baisse des productivités et de meilleures conditions de travail***
- ***Une forte augmentation des salaires***
- ***Une prime exceptionnelle à tous les salariés***
- ***Le RESPECT DU DROIT DE GREVE***
- ***Le maintien de tous les emplois sur Rochefort***
- ***Le respect de la loi, des accords, des plans d'actions...***
- ***La suppression du travail du samedi.***
- ***Passage de 35 h à 32 h avec maintien du salaire.....***



**Retrouvez ce tract du 31 juillet 2018 sur le blog de la Cgt Intermarché : <http://rochefortcgt.canalblog.com/>**